

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 SEPTEMBRE 2016

ORDRE du JOUR :

- **Adoption du compte-rendu du dernier conseil municipal**
- **Désignation d'un secrétaire de séance**
- **Délibération : statuts du SMAM**
- **Délibération : tarifs de la cantine**
- **Délibération : horaires de service du personnel communal**
- **Délibération : attribution de logement communal**
- **Demande d'aide de l'association « La rabale »**
- **Zone blanche téléphonie mobile**
- **Délibération modificative budget**
- **Plan de désherbage communal**
- **Questions diverses**

PRESENTS: CHAZALON Florence, DALZON Michel, DHAINE Martine, DUJANCOURT Chantal, FAUGIER Christian, LEMMENS Guy, MAHEY Alain, MENU Michèle, ROCHER Michel, ROMESTANT Richard.

ABSENTS EXCUSES, pouvoir de : REYNAUD Angélique à MAHEY Alain.

Le compte rendu du dernier Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

Désignation du Secrétaire de Séance : ROCHER Michel.

Monsieur le Maire demande de rajouter à l'ordre du jour :

- Information : plate-forme signalement ambroisie
- Toiture de la terrasse de la ferme des bois.

1/ Délibération : statuts du SMAM (Syndicat Mixte Ardèche Méridional)

Modification des statuts : l'objet du syndicat est partagé en deux compétences : piscine et transport

Possibilité de prise de compétence par les communautés de communes,

Le conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité.

2/ Délibération : tarifs de la cantine

Suite à l'actualisation par l'INSEE de l'indice "cantine" qui passe de 2,083 € ht en 2015 à 2,088 € ht en 2016, le tarif cantine à Chandolas reste à 3,04 €, soit aucune incidence pour les familles. Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité.

3/ Délibération : Horaires de service du personnel communal

Suite présentation et consultation du planning par les élus, le conseil municipal donne un avis favorable.

4/ Délibération : attribution d'un logement communal

Un locataire vient de quitter le logement F4 situé à l'ancien presbytère le 30 Août dernier.

M. Cotton propose, suite à une naissance, de changer d'appartement et de refaire les peintures actuellement vétustes. La mairie fournira le matériel.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition et valide le changement d'appartement de M. Cotton et Me Benyebka. Un nouvel état des lieux sera dressé.

5/ Demande d'aide de l'association « La Rabale » pour l'achat d'un chapiteau

Le conseil municipal donne un avis favorable pour une participation d'une aide financière de la commune, suite à présentation du dossier et du bilan financier de l'association.

6/ Zone blanche téléphonie mobile

L'opérateur Free est actuellement en charge du dossier de la téléphonie mobile pour Drôme-Ardèche et donc de l'accompagnement de la commune dans la recherche d'un emplacement adéquat pour l'antenne : deux lieux ont été répertoriés :

- **le clocher de l'église** : le conseil ne souhaite pas donner suite
- **le site du château d'eau**, mais coût important pour raccordement EDF, chiffré à 59 492,07 € TTC par le SDE, dont 25% pris en charge par la commune, soit 1 200 €/an sur une durée de 10 ans.

La participation de l'Etat est de 100 000 €, uniquement sur la fourniture et l'installation de l'antenne.

Le conseil municipal autorise le Maire à continuer ses recherches d'emplacements et de financements.

7/ Délibération : modification du budget

Il s'agit de transférer la somme de 10 000 € du compte 204-1582 qui sera imputé au compte "achat terrain nu".

Avis favorable à l'unanimité du conseil municipal.

8/ Plan de désherbage de la commune

Le Conseil Municipal est informé de l'état des lieux du plan de désherbage communal.

9/ Questions Diverses

- Information : sur la plate-forme signalement ambrosie par Chantal Dujancourt
- Financement de la toiture de la terrasse de la Ferme des Bois, suite à sa réfection par les locataires. Estimation 800 €, travaux pris en charge également par les locataires.

Le conseil municipal émet un avis favorable.